

## Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)

Mission permanente de la Suisse auprès de l'ONUG Division Etat hôte Section des Privilèges & immunités Case postale 194 – 1211 Genève 20

## Demande d'autorisation de travailler à temps partiel pour le/la titulaire principal/e

A retourner à la Mission suisse

## Rappel des règles et des conditions conformément aux Lignes directrices

En principe, les fonctionnaires/collaborateurs non suisses doivent travailler à plein temps pour leur organisation. Sur demande de l'organisation, une personne peut être autorisée par la Mission suisse à travailler à temps partiel. Elle doit toutefois s'engager à ne déployer aucune autre activité lucrative en Suisse et doit attester disposer des ressources financières suffisantes pour subvenir à ses besoins et à ceux des membres de sa famille.

En règle générale, un taux d'occupation inférieur à 50% n'est pas autorisé.

La réduction d'un taux d'occupation jusqu'à 50% pour une durée temporaire (inférieure ou égale à 12 mois) d'une personne, qui est déjà en fonction, ne doit pas faire l'objet d'une demande à la Mission suisse.

Si le taux d'occupation est réduit en cours de contrat de travail, les membres de famille peuvent, en principe, conserver leur carte de légitimation du DFAE.

S'il s'agit d'un nouvel engagement à temps partiel, les membres de famille ne peuvent, en principe, pas recevoir une carte de légitimation du DFAE. Le cas échéant, l'organisation doit présenter une demande circonstanciée par lettre et la Mission suisse réservera sa position selon les circonstances exposées.

NOM DE L'ORGANISATION		
TITULAIRE PRINCIPAL/E Madame	Monsieur	
Nom/prénom		
Type/Nº de carte de légitimation	en fo	onction dès le
Si la personne n'a pas encore pris ses fond	ctions, en quelle qualité est-e	lle engagée :
Adresse privée		
Taux d'occupation% (pas inférieur à	1 50%)	
Exercice d'une activité lucrative accessoire	e en Suisse oui non	
Par sa signature, la personne précitée s'e atteste disposer des ressources finar membres de sa famille.		
Signature du/de la titulaire principal/e		Date
Sceau officiel de l'organisation	Date	
	Signature (service du perso	onnel)
La Mission suisse retournera à l'organis Après examen, la Mission suisse : □ acce	•	
Date	Signature	